

# Rapport du maire sur la situation financière 2024



**Racine**  
ACCUEILLANTS  
PAR NATURE!

Photo - Jacques Desruisseaux

# MOT DU MAIRE



**Mario Côté**  
Maire

Chers.ères Racinois.es,

J'ai le plaisir de vous faire part des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, selon l'article 176.2.2 du Code Municipal du Québec, portant sur la santé financière de la Municipalité de Racine pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024.

## ÉTATS FINANCIERS 2024

Lors du dépôt du rôle, l'évaluation municipale imposable 2024 était de 478 550 700 \$. Le taux de taxation foncière pour l'année 2024 est de 0.3936 ¢ du 100 \$ d'évaluation, une baisse de 0,2229 ¢ par rapport à 2023.

Les états financiers pour l'année 2024 ont été préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés, qui a eu accès à tous les documents et a émis une réserve relative à l'application du chapitre SP 3280 du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Le tout vise notamment les bâtiments avec indices de présence d'amiante. Des évaluations seront faites ultérieurement afin de lever cette réserve.

Selon leur opinion, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les états financiers ont été déposés au conseil municipal lors de la séance ordinaire tenue le 2 juin 2025.

## Les réalisations 2024

Du côté de la **sécurité routière**, la Municipalité a mis en place plusieurs mesures afin de favoriser la sécurité routière sur son territoire, notamment la nouvelle signalisation à la plage Mackenzie en collaboration avec le ministère des Transports (MTQ).

En **environnement**, au lac Brompton, le travail visant à contrer le myriophylle à épi s'est poursuivi à l'aide de la contribution financière habituelle de l'Association pour la protection du lac Brompton (APLB). En plus, la Municipalité a participé, en collaboration avec la Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton, à l'acquisition et l'implantation d'une station de lavage d'embarcation. Cette installation constitue un dispositif supplémentaire de prévention contre les espèces exotiques envahissantes (EEE). La Municipalité continue sa lutte contre la berce du Caucase.

Au niveau des **infrastructures municipales**, nous avons complété les travaux du Centre communautaire et les résultats répondent à nos attentes. Bien qu'il reste quelques améliorations, nous avons un bâtiment qui répond bien à nos besoins collectifs.

Par ailleurs, le **secteur agroalimentaire** demeure un incontournable pour Racine et la Municipalité continue de soutenir ce secteur qui se concrétise par des investissements privés.

En terminant, les **loisirs** sont aussi un secteur important où un terrain de shufflebord et un terrain de pétanque ont vu le jour. Un plan stratégique de développement a été déposé, des démarches ont été entamées pour la mise en place d'un plan MADA (Municipalité amie des aînés) et le travail se poursuit avec la MRC concernant le dossier des éoliennes et la piste cyclable.

## Résultats non consolidés de la municipalité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

### Revenus

Revenus d'investissement 1 443 006 \$

### Revenus de fonctionnement

Taxes 2 760 626 \$

Paiements tenant lieu de taxes 40 877 \$

Transferts 339 512 \$

Services rendus 38 303 \$

Droits et autres revenus 227 503 \$

**Total des revenus de fonctionnement 3 406 821\$**

### Charges de fonctionnement

Administration générale 659 984 \$

Sécurité publique 438 319 \$

Transport 800 345 \$

Hygiène du milieu, Santé et bien-être 483 596 \$

Aménagement,urbanisme  
et développement 185 207 \$

Loisirs et culture 190 330 \$

Frais de financement 86 955 \$

**Total des charges de fonctionnement 2 844 736 \$**

### Autres éléments à des fins fiscales

Amorissements des immobilisations 655 072 \$

Produit de cession 42 500\$

(Gain) perte sur cession (6070)\$

Financement à long terme des activités  
de fonctionnement (195 022)\$

Remboursement de la dette à long terme (195 022)\$

### Affectations

Activités d'investissement (182 630)\$

Excédent(déficit) accumulé 9385 \$

Autres éléments de conciliation 4264\$

### Total des autres éléments à

**des fins fiscales 327 499 \$**

### Exécet (déficit) de fonctionnement

**de l'exercice à des fins fiscales 234 512 \$**

## Rémunérations et allocations des membres du conseil 2024

Voici les rémunérations et les allocations de dépense que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci et d'un organisme supramunicipal:

Les conseillers municipaux touchent une rémunération de 4 573 \$, à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 2 286 \$. Le maire, quant à lui, reçoit un salaire annuel de 13 720 \$ et une allocation de dépenses de 6 859 \$. Son implication dans diverses organisations lui apporte les rémunérations présentées dans le tableau suivant.

<b>Régie des Incendies</b>	Rémunération	Allocation
Maire	440 \$	220 \$
Conseillers	660 \$	330 \$
<b>MRC</b>	Rémunération	Allocation
Maire	6703 \$	3027 \$



Photo - Municipalité de Racine